



Bureau national du Togo

Thème du mois

Diaspora togolaise

Juillet 2012



Articles

Localisation de la diaspora et provenance des fonds 1

Les transferts de fonds de la diaspora et leurs apports aux comptes de la nation 2

Coûts, problèmes et contraintes des transferts de fonds 3

Destination économique des transferts par la diaspora 4

BAD – TGFO - Au cœur de l'actualité, juin 2012 5

Togo – Au cœur de l'actualité économique, juin 2012 5

Editeurs

Serge N'Guessan,
Représentant Résident
s.nguessan@afdb.org
+228 22 22 80 02

Carpophore Ntagungira
Economiste pays principal
c.ntagungira@afdb.org
+228 22 20 3130

Les résultats, les interprétations et les conclusions exprimés dans cette revue sont entièrement ceux des auteurs et ne représentent pas nécessairement l'avis de la Banque africaine de développement.

Localisation de la diaspora et provenance des fonds transférés

Antoine K. Gbekobu, Expert consultant en Economie et gestion du développement, Coordinateur du Programme Diaspora, Primature -Togo

La communauté togolaise vivant à l'étranger n'a jamais fait l'objet d'un recensement exhaustif. Faute d'un tel dénombrement démographique, il s'avère difficile de donner un chiffre exact quant au nombre de Togolais expatriés.

Cependant, sur la base du dernier recensement général de la population et de l'habitat au Togo de 2010, et sur la base d'une étude financée par la Banque africaine de développement (BAD) et réalisée en partie par la communauté scientifique et technique de la Diaspora togolaise, certaines informations sur les Togolais du reste du monde ont été rendues disponibles. La population togolaise est estimée à près de 6 millions dont environ 1,5 millions vivraient à l'étranger, avec les 2/3 en Afrique.

Les caractéristiques de la communauté togolaise dispersée dans le monde sont souvent en lien direct avec la période d'émigration et la zone géographique d'installation. La migration togolaise s'est faite en trois vagues successives.

La première vague de départ (à partir de 1960, année de l'indépendance) fut composée de nouveaux bacheliers envoyés étudier, grâce à des bourses, dans les universités étrangères. Au début des années 80, face à la crise liée aux premières réformes de l'administration publique, la plupart de ces étudiants n'ont pas fait le chemin de retour.

La seconde vague fut d'ordre politique. Le processus de démocratisation au début des années 90 entraîna une crise politique qui s'accompagna du départ du pays de nombreux Togolais.

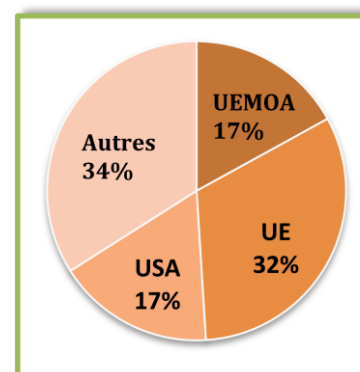
La troisième vague de migration, plus récente, est liée à la quête d'un bien-être économique.

En ce qui concerne les transferts, les Togolais de la diaspora injectent régulièrement des montants importants dans

l'économie du pays. Les transferts des migrants vers le Togo sont de 154 milliards de FCFA en 2010.

Même si les 2/3 de la diaspora togolaise vit en Afrique, près des 2/3 des fonds transférés dans le pays provient plutôt de l'Occident. Ainsi, l'importance des transferts de fonds ne reflète pas la forte présence de la diaspora dans une localisation.

Lieu de provenance des fonds de la diaspora togolaise (2007-2010)



En 2010, 1,5 millions de Togolais vivant à l'étranger (soit à peu près 25% de la population du Togo) ont transféré dans le pays 154 milliards de FCFA soit environ 10% du PIB du pays



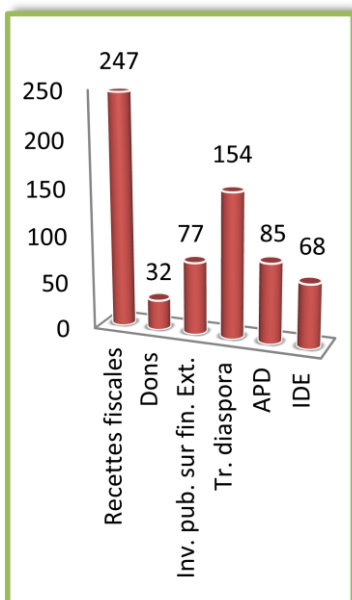
« Les envois de la Diaspora; une manne à faire fructifier »

Source : republicoftogo.com

Les transferts de fonds de la diaspora et leurs apports aux comptes de la nation

Safiou Radji, Expert-comptable, Consultant international, IBC Togo - AfricVision, Togo

Les transferts de fonds de la diaspora sont plus importants que l'APD et l'IDE (les deux réunis) et contribuent au rééquilibrage de la balance de paiement du Togo



Certaines ressources externes du Togo dont les transferts de la diaspora (milliards de FCFA en 2010)

Source : BAD, IMF, BCEAO

Les transferts de fonds de la Diaspora ont fortement progressé de 2000 à 2010 selon un taux annuel moyen de 30% contre 6,2% pour le PIB et 7% pour l'IDE

Selon les études de la BCEAO, les transferts de fonds de la Diaspora au Togo ont fortement progressé de 2000 à 2010 selon un taux annuel moyen de 30% contre 6% pour le PIB, 7% pour l'Investissement direct étranger (IDE) et 9% pour les recettes fiscales. Les fonds transférés par la diaspora sont passés en 10 ans de 1 % à 10 % du PIB.

L'évolution globale des montants transférés de 2000 à 2010 marque une croissance régulière avec des taux annuels variant entre 9% et 60%, malgré les crises financières mondiales de ces dernières années. En 10 ans, les montants des transferts ont été multipliés par près de 14 avec un taux de croissance annuel moyen de 30%, passant de 11,2 à 154,0 milliards de FCFA, soit un cumul sur 11 ans de 1.009,2 milliards de FCFA représentant environ de 2 milliards de Dollar US.

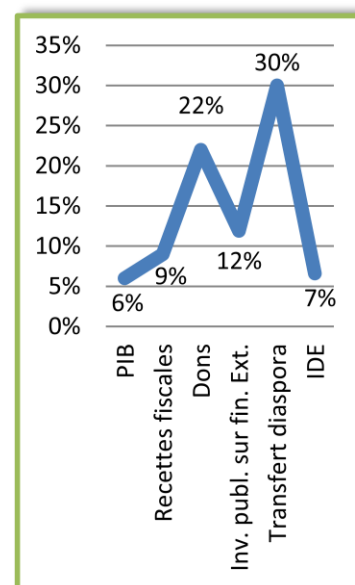
Comparativement aux autres pays de l'UEMOA dont les transferts de fonds ont été étudiés par la BCEAO, le Togo se situe au 4^{ème} rang sur les 8 pays de l'UEMOA avec 10,6% du total des transferts de fonds entre 2000 et 2010 dans la région.

La contribution des transferts de fonds à l'amélioration de la balance des paiements tient à plusieurs éléments. Selon les analyses de la BCEAO et nos différentes recherches, les transferts de fonds de 2000 à 2010 ont connu une croissance plus rapide que les dons, les investissements directs étrangers et les dépenses d'investissements publics sur financement extérieur. A titre d'exemple, de 2007 à 2010 les transferts de la diaspora ont été 2,3 à 4 fois supérieurs aux flux financiers externes constitués par les Investissements Directs Etrangers (IDE) et l'Aide Publique au Développement (APD).

On note aussi que la contribution des transferts de la diaspora dans le financement extérieur non générateur d'endettement du Togo est passée de 21,7% en 2000, à 50,1% en 2010. Les fonds transférés par la diaspora en 2010 ont induit une contribution aux recettes fiscales de 14 milliards de FCFA, soit une part de 9% de ces ressources de l'Etat.

Les transferts de fonds sont aussi une source importante de devises permettant de consolider les réserves de change du Togo et partant sa "viabilité externe". Le rapport des transferts de fonds aux Avoirs Extérieurs Bruts est estimé à 29,5% en 2010 contre 7,1% en 2000.

En somme, La BCEAO relève que sur les 10 dernières années, "l'évolution du solde courant indique que les transferts de fonds des migrants jouent un rôle fondamental dans la stabilité macroéconomique du Togo en contribuant à l'amélioration de l'équilibre externe du pays."



Taux de croissance annuel moyen (2000-2010)

Source : BAD, IMF, BCEAO

Coûts, problèmes et contraintes des transferts de fonds

Yaovi Bouka, Docteur en Sciences de gestion, Consultant international, Laval, Québec ;
Kokou Bad Tchodié, Economiste, Coordonnateur des projets de la Facilité en faveur des Etats fragiles, BAD, Togo

Répartition des transferts de fonds par canal au Togo	
Banques	52%
Agences postales	22%
Microfinances	9%
Autres	17%
Total	100

Source : Etude financée par la BAD

“ Les canaux de transferts des fonds de la diaspora sont trop chers et dominés par les sociétés spécialisés et intégrées aux Banques.”

La fréquence relative des transferts en fonction des montants transférés (en FCFA)	
Tranche de transfert	%
Moins de 50.000	26
50.000-100.000	25
100.000-200.000	14
200.000-500.000	15
500.000-1.000.000	12
Plus de 1.000.000	8
Total	100

Source : Etude financée par la BAD, 2012

Les coûts du transfert résultent souvent d'une combinaison de pourcentage et de charges fixes. Ces dernières sont fatidiques pour les transferts des petits montants

L'étude financée par la BAD au Togo a confirmé ce qui est généralement admis que les transferts de fonds sont dominés par les banques à travers lesquels prospèrent les sociétés de transferts qui sont principalement Western Union, MoneyGram, Ria et Coinstar.

Les Banques et les sociétés spécialisées dans les transferts de fonds canalisent plus de 50% des fonds transférés et appliquent des frais qui constituent une amputation sérieuse sur le disponible reçu à destination. En effet, ces frais varient entre 7 et 20% des montants engagés.

La question des coûts de transferts se pose avec d'autant plus d'acuité qu'il s'agit d'une quasi rente pour les sociétés de transferts. En fait, la facturation du service est une combinaison de pourcentage et de charges fixes indépendamment du montant en jeu. Ces dernières charges sont fatidiques pour les petits montants. Les montants unitaires transférés sont à plus de 50% inférieurs à 100.000 FCFA (200 USD) et souvent destinés à des personnes dans le besoin. Si les frais étaient plus raisonnables, il y aurait plus d'envois y compris pour des montants plus modestes qui pour la plupart prennent souvent le chemin plus risqué de l'informel.

Ainsi, la pesanteur du coût des transferts et la lourdeur des procédures d'encaissement qui s'y ajoutent ont conduit une part importante de la diaspora à recourir aux solutions alternatives de transferts de fonds dits informels qui pourtant comportent des risques énormes : perte ou vol, retard d'encaissement, conflits, etc.

En effet, ces modes informels nés

de la cherté des circuits bancaires font que l'absence de documents probants sur les transactions fait courir des risques de pertes définitives de fonds. En cas de problèmes lors de transferts informels, les bénéficiaires n'ont aucun moyen de recours. L'expéditeur peut être parfois contraint d'attendre des semaines voire des mois avant que les sommes ne soient remises. Ces risques de différé ou de perte de fonds sont souvent associés aux transferts dans le "système dit Porteur".

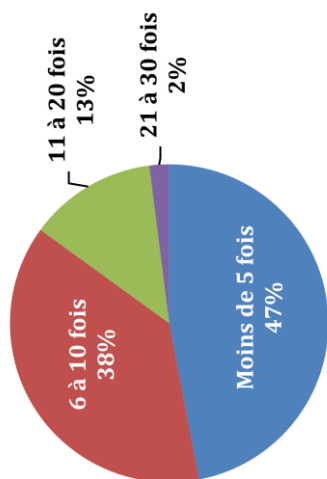
En somme, la résolution de la cherté des coûts de transferts sécuriserait la diaspora togolaise, limiterait les circuits informels, permettrait d'augmenter la contribution de la diaspora dans le développement économique et social du pays tout en mettant à la disposition de la nation d'importantes statistiques sur les circuits économiques externes.



Source : republicoftogo.com

Destination économique des transferts de la diaspora

Jean Adolehoume, Expert consultant en migration économique, Togo



Fréquence de transferts de fonds par individu de la diaspora et par an

Importance relative des choix d'investissement de la diaspora	
Construction	38%
Service	31%
Agriculture	26%
Transformation	2%
Autre	2%
Total	100%

Source : Etude financée par la BAD, 2012

90% des transferts de fonds de la diaspora sont destinés à la consommation et l'investissement se concentre sur les biens immobiliers et les services

Les transferts de fonds provenant des ressources épargnées par les Togolais de l'extérieur, sont à 90% affectés à des dépenses courantes de familles (alimentations, santé, éducation). Toutefois, cette compensation à la faible capacité d'épargne interne constitue un levier direct pour le développement de la consommation et indirectement pour la production intérieure au Togo.

Selon des études économiques récentes au niveau de la BCEAO, "les fonds transférés peuvent exercer un effet multiplicateur considérable même quand ils ne sont pas directement investis. Les fonds provenant des travailleurs migrants qui sont dépensés pour satisfaire des besoins essentiels stimulent le commerce de détail et dynamisent en conséquence, la demande de biens et services, qui stimulent à son tour la production et l'emploi."

Il apparaît donc que ce sont les motifs de solidarité traditionnelle qui prédominent et qui traduisent d'abord la volonté des migrants de venir en aide à leurs familles restées au pays. Cela se manifeste par les montants unitaires transférés qui pour la plupart sont assez modestes (inférieurs à 200 USD) et par le nombre de fois que l'acte de transfert se répète par an. A plus de 50% cet acte se répète au moins sur une base bimensuelle. Cela veut dire que sur une moyenne de deux rémunérations mensuelles et pour plus de la moitié des membres de la diaspora, une part donnée du revenu répond directement à une obligation ou un engagement envers le pays d'origine.

Notons aussi que les transferts à motivation financière ou d'investissements représentent 10% des cas. On trouve une tendance plus prononcée vers l'immobilier et moins en faveur des unités de transformation. Une grande partie de la diaspora préfère concentrer

son investissement dans la construction d'une maison familiale ou d'un immeuble locatif. Les expatriés togolais ont acquis une expérience impressionnante, notamment dans les professions libérales, dans les secteurs scientifiques et technologiques de pointe ou des finances et des investissements. Toutefois, en dehors de l'immobilier, ils n'ont pas encore trouvé de créneaux d'investissement porteurs et grande échelle, dans leur pays d'origine.

Enfin, plus de 50% d'investissements dépasse 50.000 USD par projet. La diaspora togolaise considère que les montants unitaires par investissement pourraient augmenter si le pays pouvait améliorer le climat des affaires. La diaspora est beaucoup préoccupée par la sécurité et la protection des investissements, la libre circulation des capitaux et des personnes, surtout dans le cas de la jouissance d'une double nationalité.

Fréquence relative des Montants pour chaque investissement de la diaspora (USD)	
1-10.000	11%
10.000-50.000	39%
50.000-100.000	28%
100.000-500.000	17%
Plus de 500.000	5%
Total	100%

Source : Etude financée par la BAD, 2012

A la demande du gouvernement, la Banque africaine de développement a financé une étude sur ces transferts dont les résultats permettront de rédiger un plan d'action de manière à répondre à la problématique des relations entre la Diaspora et le Togo sur le plan économique et des investissements potentiels.

Le gouvernement entend par ce moyen mobiliser la diaspora pour soutenir le développement économique et social au Togo en capitalisant sur des secteurs porteurs de croissance et de création d'emploi.

BAD – TGFO - Au cœur de l'actualité, juin 2012

Serge N'Guessan, Représentant Résident, BAD/TGFO

Le Gouvernement Togolais, en collaboration avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD), a procédé, du 14 au 15 juin 2012, à la revue conjointe des portefeuilles de projets et programmes financés par les deux institutions au Togo.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le gouvernement Togolais avec la présence des ministres ayant la tutelle des projets. On a noté une très forte implication aux travaux, avec plus de 150 participants.

C'est la toute première fois que le gouvernement et ses deux partenaires conduisent un tel exercice depuis leurs réengagements en 2008.

La revue a révélé deux portefeuilles assez jeunes, avec un âge

moyen de 2 ans pour les projets financés par la Banque mondiale, et de 1 an pour ceux financés par la BAD.

Du côté de la Banque mondiale, on dénombre 9 projets en cours d'exécution et 12 fonds fiduciaires, le tout pour un montant total de près de 280 millions de dollars US. Pour la BAD, il y a 17 projets en cours d'exécution pour un montant de 121 millions de dollars US engagés.

La revue a aussi montré que les deux portefeuilles se portent assez bien dans l'ensemble, avec un taux moyen de décaissement de 45% et donnent des résultats assez satisfaisants qui sont en train d'avoir des impacts sur les populations bénéficiaires.



Photos de la cérémonie d'ouverture des portefeuilles BAD et BM, juin 2012

Togo - Au coeur de l'actualité économique, juin 2012

Carpophore Ntagungira, Economiste pays principal, BAD/TGFO

Sur le plan économique et financier, le mois de juin 2012 a été caractérisé par l'investissement du Gouvernement sud-africain à travers son agence, Public Investment Corporation (PIC), de 250 millions de dollars dans Eco-bank, la banque panafricaine dont le siège est au Togo.

En ce qui concerne l'agriculture, le Togo qui a la capacité de dégager un surplus de céréales, a vendu une partie de ses stocks au PAM qui, à son tour, les a distribués aux pays du sahel en manque chronique de vivres dont le Tchad, le Niger, la Mauritanie et le Burkina Faso.

Pour l'énergie, le 7 juin 2012, le Groupe pétrolier italien ENI, a révélé l'existence d'or noir au large des côtes togolaises, après

plusieurs mois de forages. Le volume et la qualité du pétrole offshore disponible pourront être confirmés avant la fin de l'année.

Enfin, dans le domaine de la coopération, le 15 juin 2012, le gouvernement Togolais a bénéficié de la Banque mondiale un appui budgétaire de 14 millions d'USD. Il s'agit d'un crédit qui met l'accent sur la gestion des finances publiques et les réformes structurelles dans les secteurs de l'économie.



M. Arnold Ekpe, DG du Groupe Ecobank (Togo) et M. Afif Ben Yedder, PDG de IC Publication(UK), Arusha, AA-BAD, mai 2012

Sous le haut patronage de la Banque africaine de développement lors de ses assemblées annuelles tenues à Arusha, Tanzanie, mai 2012, Ecobank a remporté le prix très convoité de Banque africaine de l'année 2012. Le Directeur général du groupe, Arnold Ekpe (à gauches sur la photo), a quant à lui été honoré avec un trophée « Carrière exemplaire » pour sa contribution au secteur bancaire africain.